

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 24

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

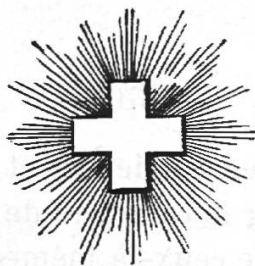
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 24.



LAUSANNE

18 juin 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Appel aux maîtresses d'écoles enfantines.* — *Chronique scolaire : Congrès scolaire de St-Imier. Genève Vaud. † Adèle de Portugall.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Orthographe d'usage (suite).* *Lettres familières (suite).* — *Ponctuation (exercices).* — *Dictée.*

LETTRE DE PARIS

Je viens de passer un couple de jours avec un ancien condisciple que je mets au rang de mes amis les plus chers, et que je n'avais pas eu la joie de revoir depuis plus de vingt ans. Comme il est « de la partie », les choses d'école ont naturellement tenu une grande place dans nos conversations. Tout spécialement nous nous sommes entretenus de cette fameuse *neutralité scolaire* à propos de quoi tant d'opinions modérées ou violentes, profondes ou superficielles, sérieuses ou comiques, raisonnables ou absurdes ont été émises, partout où l'on parle et partout où l'on écrit, par tant de gens qualifiés pour en discourir, et aussi par tant d'autres qui n'y peuvent rien entendre, depuis sept ou huit mois qu'une malheureuse lettre collective des évêques de France a rallumé la guerre entre partisans et adversaires de l'enseignement laïque, guerre qu'une longue trêve aurait pu nous faire croire éteinte, n'eussent été les escarmouches qui se produisaient de temps à autre aux avant-postes des camps ennemis.

Or, mon ami, qui dirige une école primaire supérieure dans un département où l'on a pourtant la tête chaude, est un attardé ; il n'a pas « suivi le mouvement » ; il en est resté, sur la place et le rôle de l'instituteur dans l'Etat républicain, sur l'objet et les devoirs de sa profession, sur la nature et les limites de son action légitime sur la conscience de l'enfant, sur l'attitude qu'il doit pren-

dre vis-à-vis des croyances religieuses et morales de ses élèves et de leurs familles, bref sur le caractère de l'école laïque, aux idées que nous avons reçues de ceux-là mêmes qui ont organisé l'école laïque sous l'impulsion et selon le dessein des ministres fondateurs, les Jules Ferry, les Paul Bert et les René Goblet. Cela dit pour que vous ne soyez par trop surpris de la candeur avec laquelle mon ami croit aujourd'hui encore la neutralité possible, et même la prétend assez facile à pratiquer.

Vous n'ignorez pas — car notre « lutte scolaire » a des échos dans vos journaux — que la tactique actuelle du parti catholique est de revendiquer âprement la neutralité, après l'avoir dénoncée et combattue sans relâche comme une entreprise sournoise contre la foi, pendant vingt-cinq ou trente ans. Et vous n'ignorez pas non plus que nos avancés la rejettent comme irréalisable en fait, et comme contraire au devoir primordial de tout homme qui enseigne de détruire l'erreur et de propager la vérité.

Mon ami estime que, pour être aujourd'hui réclamée par ses détracteurs d'hier, la neutralité n'a pas cessé d'être ce que ses promoteurs voulaient qu'elle fût : la garantie indispensable du respect de la conscience infantile et du droit de la famille éducatrice dans une école ouverte à tous et où, par la force des choses, la majeure partie des enfants du peuple doit venir chercher l'instruction. Et qu'il y ait dans le parti adverse, je veux dire dans celui des défenseurs de la laïcité, dont nous sommes lui et moi, des gens pour déclarer la neutralité impossible et même pour la proscrire au nom du droit de la Vérité, ceci ne trouble point sa vieille conviction, et il continue de penser et d'affirmer, au nom de l'expérience, que l'école peut être neutre, semblable à ce philosophe qui prouvait le mouvement en marchant.

« La neutralité, m'a-t-il dit, je l'ai observée de manière à ne mériter aucun reproche, tout le temps que j'ai été simple professeur ; et depuis que je suis chef d'établissement, je l'observe de façon à obliger les cléricaux de l'endroit d'en convenir publiquement. Je n'ai jamais visé, bien entendu, à atteindre la neutralité *absolue*, qui ne saurait exister nulle part, puisqu'il n'y a rien que de *relatif* dans les choses humaines, et qu'être neutre, ce n'est ni

renoncer à avoir des opinions propres, ni s'appliquer à ne rien laisser soupçonner de ce que l'on pense des doctrines, des faits, des personnes et de leurs actes. Une telle neutralité, si quelqu'un la conçoit ou la rêve, est chimérique ; et ne le fût-elle pas, qu'elle serait contradictoire à l'idée même d'éducation. — Ma neutralité à moi, la voici dans ses lignes essentielles :

1° J'estime que l'âge où l'esprit se forme n'est pas celui où il convient de l'instituer juge du vrai et du faux, ni du bien et du mal, dans des problèmes de morale, de métaphysique, d'histoire politique, religieuse ou sociale, qui sont pour les hommes cultivés d'éternels sujets de controverse, — et je ne soumets pas ces problèmes à mes élèves.

» 2° Je professe un respect sincère pour les croyances religieuses, sachant bien que là où elles répondent à un profond besoin de l'âme, elles sont un puissant facteur de progrès moral. J'évite donc scrupuleusement toute parole qui pourrait être interprétée dans le sens soit d'une ironie, soit d'une négation à l'adresse de tel ou tel point du dogme catholique ou autre. Je parle d'ailleurs le moins possible de religion proprement dite, et quand je le fais, c'est de la manière la plus objective que je puis. En un mot, ma règle sur ce point est l'abstention.

» 3° Pour ce qui est des faits historiques dans lesquels la responsabilité de l'Eglise est engagée, soit en bien soit en mal, c'est avec une grande bonne volonté d'impartialité et de justice que je présente et apprécie ceux d'entre eux que comporte la matière de mes leçons. Je ne refuse pas plus mon admiration aux vertus que la foi a suscitées qu'à celles qu'un idéal purement humain a fait naître, et je ne m'applique pas à rabaisser où à contester contre l'évidence les bienfaits dont l'humanité est redevable au christianisme. D'un autre côté, je ne mets pas systématiquement au compte de la religion les erreurs et les crimes imputables aux passions des hommes, et je tâche à n'oublier jamais que le passé veut être jugé d'après les idées du passé et non d'après celles du présent.

» Et je t'assure que je n'ai ni grande peine ni grand mérite à garder cette attitude de neutralité réfléchie et sincère, parce que je

n'ai pas l'insupportable vanité de croire que toutes mes idées sont vérité et qu'il n'y a point de vérité en dehors de mes idées; et aussi parce que j'ai confiance dans la vertu secrète d'un enseignement qui prend la raison naissante de l'enfant pour collaboratrice, et n'a donc pas besoin de recourir aux coups de force et de violenter sa jeune âme.

« Monsieur, me dit un jour le curé de ma petite ville, vous » démontrez, par l'exemple, la possibilité de l'école neutre; je » vous en félicite grandement et je vous en remercie... Mais, » ajouta-t-il après un silence où je perçus une courte hésitation de » sa franchise, laissez-moi vous dire que je vous préférerais diffé- » rent. Les honnêtes gens de votre sorte sont, au fond, nos plus » redoutables ennemis. »

H. MOSSIER.

CORRESPONDANCE

Appel aux maîtresses d'écoles enfantines.

En date du 10 mai 1910, le Comité de la Société pédagogique vaudoise, nous a adressé, ainsi qu'à nos collègues, une circulaire pour nous engager à faire partie, en nombre plus grand, de la dite Société.

Notre intention n'est pas de revenir ici sur les avantages qu'il y aurait pour nous, maîtresses d'écoles enfantines, à grossir le nombre trop restreint de nos collègues faisant partie de la S. P. V., avantages que la circulaire du Comité a déjà énumérés. Nous voudrions seulement essayer d'engager celles de nos collègues, aussi bien du canton que de la ville de Lausanne, qui hésiteraient peut-être à répondre affirmativement, à le faire sans tarder.

Malheureusement cet appel nous est parvenu trop tard pour nous permettre de faire paraître ces lignes avant les conférences annuelles de districts, mais comme il est toujours assez tôt pour bien faire, nous engageons nos collègues que nous aurions réussi à persuader et qui auraient refusé la carte de membre, le 26 mai écoulé, à s'adresser au délégué de leur district respectif qui, nous le croyons, la leur fera parvenir.

Malgré les progrès constants du féminisme, nous sommes de ces **retardées**, qui croyons encore à la nécessité d'un appui, dût-il, envers et contre les suffragettes, nous venir du sexe fort, et nous

pensons que nos revendications, même les plus légitimes et les mieux fondées, ne perdraient rien à être présentées sous le patronat de la S. P. V.

Et puis n'y aurait-il pas là aussi un moyen de nous faire mieux comprendre du corps enseignant primaire, à qui l'on reproche, avec raison parfois, de n'apprécier ni notre but ni nos efforts ? Nous sommes-nous demandé si nous avions fait tout ce que nous aurions pu pour améliorer cet état de choses et si notre devoir ne serait pas justement de chercher à le faire dans la mesure de nos moyens ? Or ceux-ci nous manqueront moins quand, par une affiliation nombreuse à la S. P. V., nous aurons plus d'occasions de faire connaître notre méthode critiquée souvent, parce que trop peu ou mal connue, plus de droits aussi à nous réclamer de la Société, et à lui demander aide et protection.

Donc, Mesdames, Mesdemoiselles, chères collègues, accourez de la ville et des champs dans le giron paternel ou maternel, si vous préférez, de la S. P. V. C'est à un joyeux et nombreux rendez-vous à Montreux, en 1911, que nous vous convoquons en terminant.

MARGUERITE ITTEN,
maîtresse d'école enfantine.

CHRONIQUE SCOLAIRE

**** Congrès scolaire de St-Imier, 10, 11 et 12 juillet 1910. —**
Une carte postale illustrée, en trois couleurs, sera éditée en vue du congrès.

L'original est dû au crayon de M. Robert Méroz, professeur de dessin et artiste peintre à St-Imier. Nous pensons qu'elle fera la joie des congressistes. Au premier plan passe une théorie de cinq pédagogues croqués sur le vif. On y reconnaîtra aisément le vieil instituteur, aux qualités professionnelles solides, la jeune institutrice à mine éveillée et confiante dans son avenir, le professeur calé qui se rend à son cours avec toute la gravité que comporte sa situation et un nouveau type d'enseignant, d'ailleurs, bienvenu : l'instituteur peintre ou poète, dont la tenue générale dénote des dons artistiques. Je n'ai garde d'oublier l'ancienne institutrice en lunettes, avec un livre ouvert à la main, et qui semble concentrer sur sa personne tout le sérieux de la tâche incombant aux éducateurs. Tout ce monde s'avance, dans un pittoresque charmant, vers un arc de triomphe qui occupe l'arrière-plan, à droite, et où, sous la silhouette de St-Imier et de sa tour d'église, on devine plus qu'on ne voit, la cantine dans laquelle se déroulera le congrès. A gauche enfin, une vaste branche de sapin retombante indique

qu'on se trouve en pays jurassien. Cette carte est d'un goût parfait. Au surplus, on en déclare le dessin exquis.

Sans nul doute, elle aura du succès.

GENÈVE. — Le 7 avril dernier, l'**Union des Instituteurs primaires Genevois**, a tenu sa séance plénière de printemps à l'Aula de l'Ecole de Commerce. Après quelques communications de M. E. Golay, président, M. A. Déruaz, régent au Petit-Saconnex, a fait un intéressant exposé de l'emploi dans notre canton de la subvention fédérale à l'Ecole primaire. En concluant, l'orateur a émis le vœu qu'une partie de la somme allouée soit, conformément aux dispositions de la loi, affectée à l'amélioration des traitements du corps enseignant.

Pour la seconde partie de la séance, le Comité avait eu la bonne fortune de s'assurer le concours du *Comptoir suisse de Photographie* pour des expériences de projections lumineuses en plein jour. Nous empruntons au *Journal de Genève* les détails suivants sur cette récente invention :

« Ces projections sont rendues possibles avec le matériel ordinaire par l'adjonction à l'écran blanc habituel d'un écran alvéolé au carton noir, dont chaque cellule carrée mesure environ un centimètre de profondeur et des côtés de même dimension. Le rôle de cet écran est de faire paraître noire la toile blanche, par l'ombre que projettent sur elle toutes les parois de ces milliers de cellules. L'écran alvéolaire remplace donc l'obscurité nécessaire jusqu'à ce jour pour les projections ; frappé à angle droit par la lumière de la lanterne, il disparaît, ou tout au moins n'apparaît plus que semblable à un mince réseau posé sur la toile, à laquelle le faisceau lumineux projeté rend toute sa blancheur en détruisant les ombres portées des multitudes de facettes des alvéoles.

On comprend dès lors aisément le phénomène qui se produit : partout où le cliché laisse passer la lumière, l'ombre de l'écran est mangée dans la proportion exacte de l'intensité lumineuse du dit cliché, tandis que cette ombre subsiste partout où la lumière est arrêtée par les parties obscures. »

Bien que cette invention soit susceptible de perfectionnement, elle a permis aux assistants d'admirer avec quelle netteté ont été rendus les intéressants clichés présentés et commentés par M. Guillaume Fatio. Sous la conduite d'un guide aussi compétent, chacun a éprouvé le plus grand plaisir à refaire le voyage si bien décrit par l'aimable conférencier dans son beau livre *Ouvrons les yeux*. Successivement, on a pu admirer dans le *pays vert* ou région de l'Aar, le *pays rouge* ou région du Rhin et le *pays bleu* qu'arrose le Rhône, des merveilles d'architecture et surtout de bon goût. M. Fatio ne s'attache pas seulement à faire ressortir les beautés qui abondent dans nos villes et villages et jusque sur les pentes du Jura ou des Alpes ; il ne craint pas de flétrir justement les hideuses constructions dont une spéculation effrénée parsème toutes les parties de notre pays. Et c'est ainsi qu'après nous avoir fait apprécier toute la poésie du chalet alpestre ou d'un coin d'une petite ville bernoise, il y oppose la laideur d'un immense hôtel de montagne ou d'une place de grande ville aux édicules aussi variés que peu intéressants.

Le vif plaisir qu'ont éprouvé tous les assistants s'est manifesté par de chaleureux applaudissements à l'adresse de l'aimable conférencier.

M. Golay, président, s'est fait l'interprète de l'assemblée pour exprimer à M. Fatio, ainsi qu'au représentant du Comptoir suisse de photographie, toute la

reconnaissance de l'U. J. P. G. pour l'agrément qu'ils avaient procuré aux membres de cette société. L. M.

VAUD. — Maîtres abstinents. — La section vaudoise de la Société suisse des maîtres abstinents s'est réunie samedi à 2 heures et demie à l'Hôtel-de-Ville. M. H. Pidoux, instituteur à Gressy, présidait.

L'assemblée a entendu une conférence du Dr E. Bertholet sur l'alcool dans ses rapports avec la vie sexuelle et l'hérédité ; puis elle a liquidé diverses questions administratives.

Le nouveau comité se compose de Mlles Baudat, aux Tuileries ; Reber, Yverdon ; MM. Burnier, à Mutrux ; Lude, à Bière et Pidoux, à Gressy. La société compte soixante membres actifs et quatre-vingt-dix associés.

Une longue discussion s'est engagée sur la question de l'autonomie de la société, discussion provoquée par M. le Dr Ch. Biermann, professeur au collège classique cantonal. Les élèves de l'Ecole normale seront admis comme associés sans cotisation. Des conférences seront organisées dans le canton. La société offrira gratuitement aux bibliothèques scolaires l'ouvrage d'André Corbaz *Pour la veillée*. Un subside de 50 francs a été voté pour le secrétariat antialcoolique.

Le Comité est chargé de faire de la propagande pour le journal *l'Abstinence*, organe officiel de la section, et d'essayer d'organiser pendant l'été des courses et des réunions régionales entre instituteurs abstinents.

MM. Emile Bonnard, représentant de *l'Espoir* et Vuilleumier, de Tramelan, représentant de la section jurassienne des maîtres abstinents, assistaient à la séance qui a été suivie à 5 heures et demie d'un thé au Major-Davel.

La section vaudoise de la Société suisse des maîtres abstinents enverra *gratuitement* l'anthologie antialcoolique d'André Corbaz intitulée *Pour la veillée* à toutes les bibliothèques scolaires qui en feront la demande écrite à H. Pidoux, instituteur, Gressy. Le comité.

*** **Conférences officielles.** (Suite). — *Aubonne.* — La question du self-government n'a pas été abordée. Il est vrai que des expériences se font dans le district, mais on n'a pas voulu porter un jugement prématuré sur un sujet récemment mis à l'étude et qui sera repris dans une des prochaines conférences.

Pour la première question (les mauvaises lectures) les conclusions suivantes ont été émises :

1. Ne mettre entre les mains des enfants que des livres sains et dépourvus de tout ce qui pourrait porter atteinte à leur moralité.
2. Unir plus étroitement l'école et la famille pour la lutte contre la littérature immorale.
3. Inviter les Comités des bibliothèques à être plus sévères dans le choix des ouvrages destinés aux enfants.
4. Création de bibliothèques scolaires dans les communes où il n'y en a pas encore, moyennant subvention de l'Etat.

Le deuxième sujet a ouvert le champ à une laborieuse discussion où chacun a défendu avec force son opinion résultant du fruit de ses expériences. Enfin l'assemblée a émis les conclusions suivantes :

1. Faire davantage de vocabulaire dans nos classes, mais le faire intelligemment.

2. Augmenter les heures de français, surtout celles d'orthographe.
3. Pour le degré intermédiaire, création d'un livre de grammaire.
4. Rétablissement d'un vocabulaire à tous les degrés.

Pour la conférence :

Le secrétaire :

O. B.

*** **Yverdon.** — *Une famille éprouvée.* — Après avoir perdu successivement depuis deux ou trois ans, son mari et son père, Mme Julie Gonthier-Gallandat, maîtresse de la première classe ménagère, vient d'être frappée douloureusement, et à quelques mois d'intervalles, dans ses plus chères affections. En août dernier, une fillette d'une dizaine d'années lui était reprise et l'autre jour, le 2 juin, une autre enfant, une fille de seize ans, était retirée à son tour, après une longue et pénible maladie. C'est donc la quatrième fois en peu de temps que la mort frappe cette famille. Cette épreuve fait penser à ces vers de Malherbe :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier :
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Nous exprimons ici à Mme Gonthier toute la sympathie respectueuse et sincère du corps enseignant.

† **Philippe Gaydou.** — Le corps enseignant du collège d'Yverdon, section classique, vient de perdre son doyen d'âge pour l'enseignement, en la personne de M. Ph. Gaydou, décédé le 31 mai dernier, à Genève, où il s'était retiré auprès d'un de ses enfants. Malheureusement en automne déjà, M. Gaydou avait dû, pour raison de santé, abandonner son poste et il fut remplacé pendant l'hiver par un de ses collègues. Dès lors son état ne s'étant pas amélioré, il donna sa démission définitive pour le 30 avril 1910, après 37 ans environ de fonctions au collège d'Yverdon. Il n'a pu jouir de sa retraite que pendant un mois, jour pour jour, et encore le mot de jouir n'est-il ici qu'une ironie des mots, la maladie ayant assombri les derniers temps de sa vie.

Originaire des vallées vaudoises du Piémont, M. Ph. Gaydou était né le 24 octobre 1846 à Guillestre (Hautes-Alpes). Il avait étudié au Collège Torre Pellice (province de Pignerol), puis au collège de Gap, la patrie de Farel, enfin à la faculté nationale de théologie de Genève qu'il fréquenta deux ans. Se sentant peu de goût pour la carrière pastorale, il se contenta de son grade de bachelier ès-lettres de la faculté de Grenoble, s'établit dans notre pays, enseigna d'abord dans la pension Meuser à Nyon, de 1869 à 1873, année où il fut nommé provisoirement à Yverdon, et confirmé définitivement en 1875. C'est donc quarante années de sa vie qu'il a passées dans l'enseignement, dont trente-sept comme maître de grec et de latin au collège d'Yverdon.

M. Gaydou était un homme aimable et sympathique, un maître consciencieux autant que modeste, qui, sans faire beaucoup de bruit, a accompli une tâche utile et bienfaisante. Sa méthode d'enseignement n'avait peut-être pas servi l'évolution des idées nouvelles, mais il n'en a pas moins formé bien des volées d'élèves qui lui doivent leur initiation aux lettres anciennes et les éléments de leur culture classique. Tous ceux qui l'ont connu lui gardent un souvenir ému et reconnaissant.

H. GAILLOZ.

† **Adèle de Portugall.** — On annonce la mort, survenue à Naples, le lundi 6 juin, de M^{me} Adèle de Portugall. Comme directrice du premier jardin d'enfants fondé à Genève, et plus tard comme inspectrice des écoles enfantines du canton, la défunte a rendu de grands services à la cause de l'instruction publique. C'est elle qui a prêché dans notre pays ce qu'on appelait « l'évangile fröbelien ». De Genève, où elle s'était établie, le mouvement d'éducation s'est étendu plus tard à toute la Suisse romande..

Nous espérons qu'une plume autorisée voudra bien dire dans l'*Educateur* le rôle important joué par cette femme de grand mérite.

BIBLIOGRAPHIE

Escarmouches, par Paul Seippel. — Lausanne, Payot & Cie, 1910.

Aucun auteur romand, peut-être, n'est, à notre époque, plus français que M. Paul Seippel par la clarté et la précision du style, et nul, peut-être aussi, n'est plus romand par l'inspiration, les idées, et par l'ardeur avec laquelle il les défend. On en est frappé en lisant ces substantiels articles que, de temps à autre, publient le *Journal de Genève*, la *Semaine littéraire*, la *Gazette de Lausanne* ou la *Bibliothèque universelle*, et l'on ne peut que regretter de voir tomber dans l'oubli ces pages combatives où l'auteur a donné le meilleur de lui-même.

C'est ce qu'ont très bien senti les amis de M. Paul Seippel ; ils lui ont conseillé de rattraper quelques-unes des paroles ailées lancées dans la bise, pour en faire un livre, » a-t-il dit dans sa préface. Et voilà l'origine de ces *Escarmouches* que, par l'intermédiaire du bon éditeur Payot, de Lausanne, M. Seippel offre au public.

L'ouvrage comprend une trentaine d'articles groupés en 4 séries : I. Au pays romand. II. Contre les Vandales. III. Les artistes et le public. IV. Questions religieuses.

Il est incontestable que ces études sont, à divers égards, d'une valeur inégale ; nous ne pouvons, non plus, accepter toutes les idées de l'auteur, mais nous devons reconnaître cependant que pour un recueil d'articles publiés à époques très diverses, ses *Escarmouches* n'en sont pas moins un *livre*, et un bon livre en ce sens qu'on perçoit très nettement le chemin qu'a voulu suivre l'auteur.

M. Seippel veut qu'on pense librement, tant qu'il nous plaira, mais il faut que l'esprit travaille. C'est là ce qui rend ce livre particulièrement intéressant à l'heure actuelle ; ces pages seront relues avec plaisir et méditées avec fruit par tous ceux qui, en Suisse romande, ont encore souci de la culture de notre langue et le respect des traditions qui nous ont fait, dans le monde, une place bien à nous.

Ed. M.

Le tome troisième des *Penseurs de la Grèce*, par Th. Gomperz (traduction de A. Reymond), a paru chez Payot & Cie, à Lausanne, et ainsi se trouve achevé ce magnifique ouvrage que nous tenons à signaler à nos lecteurs et, en particulier, aux comités de nos principales bibliothèques scolaires et populaires. La maison Payot met ainsi à leur disposition un ouvrage remarquable, qui fera connaître la Grèce et ses philosophes à ceux qui n'ont pas étudié le grec et qui, pourtant, désirent connaître les idées des grands écrivains helléniques.

PARTIE PRATIQUE

Orthographe d'usage (suite).

VIII. DÉRIVATION.

Les terminaisons *ance* et *ence*, *ant* et *ent* sont fréquentes dans les noms et dans les adjectifs, et on sait combien souvent les élèves les confondent. Aussi est-il nécessaire de leur faire faire beaucoup de devoirs sur la dérivation de ces mots, et de les obliger ainsi à en graver la forme dans leur mémoire¹.

Indiquez les noms en rapport étymologique avec les adjectifs suivants :

a) Abondant, élégant, prévenant, ignorant, complaisant, suffisant, puissant, important, vigilant, inconstant, obligeant, ambulant, correspondant, imprévoyant, vacant, — décent, fréquent, absent, apparent, transparent, conséquent, innocent, imprudent, violent, impertinent, différent, patient, opulent, éloquent, diligent, négligent, indigent, turbulent, influent.

a) Abondance, élégance, prévenance, ignorance, complaisance, suffisance, etc.

b) Fatigant, méchant, fainéant, caressant, étonnant, surprenant, arrogant, pesant, plaisant, intéressant, pressant, savant, affligeant, bruyant, appétissant, effrayant, — ardent, content, insolent, précédent, intermittent, permanent, succulent, inhérent, adhérent, somnolent, lent, virulent, incohérent, fervent, véhément, éminent, exigeant².

b) Fatigue, méchanceté, fainéantise, caresse, étonnement, surprise, arrogance, etc.

Indiquez les adverbes de manière formés avec les adjectifs suivants :

a) Abondant, ardent, élégant, prudent, constant, nonchalant, apparent, lent, courant, diligent, arrogant, intelligent, savant, excellent, suffisant, éloquent, fréquent, puissant, violent.

a) Abondamment, ardemment, élégamment, etc.

b) Patient, indifférent, vaillant, présent, diligent, bruyant, brillant, insolent, obligeant, véhément, indépendant, décent, insuffisant, violent, complaisant, innocent, imprudent, galant, conséquent, impertinent³.

¹ Nous sommes tout à fait d'accord avec M. L. J., que c'est en écrivant souvent les mots que les enfants en apprennent le plus facilement et le mieux la forme et que ce n'est guère que dans les degrés supérieurs de l'école primaire, soit de 11 à 13 ans, qu'on peut davantage faire appel à leur réflexion et à leur bon sens dans ces questions d'orthographe. C'est pourquoi les exercices de dérivation et de composition que nous proposons, n'ont été préparés qu'en vue de ces degrés-là.
A. G.

² On fera remarquer la différence d'orthographe entre l'adjectif et le substantif; les élèves confondent facilement *exigeant*, *exigence* avec *obligeant*, *obligeance*.

³ Lorsque l'adjectif se termine au masculin par *ant* ou par *ent*, l'adverbe se forme avec le masculin en supprimant la finale *t* et en changeant, par assimilation, l'*n* en *m*, sauf dans *lent*, *présent* et *véhément* qui font *lentement*, *présentement* et *véhémentement*.

Cette formation de l'adverbe s'explique par le fait que ces adjectifs avaient, dans le vieux français, la même forme au masculin et au féminin. On disait : Un homme *prudent*, une femme *prudent*, comme on dit aujourd'hui : Un homme *habile*, une femme *habile*.

Nuitamment, *notamment* et *sciemment* dérivent d'adjectifs qui n'existent plus.

b) Patiemment, indifféremment, vaillamment, présentement, etc.

Troisième dictée.

N'usez de *violence* avec personne : la charité est *patiente* et pleine de bonté. L'*intempérance* a causé déjà la ruine de bien des familles. Pierre n'a pas *suffisamment* travaillé ; aussi son examen n'a-t-il pas été bien *brillant*. Sois *vigilant*, mon ami, et agis très *prudemment* dans toute cette affaire ; ton adversaire a une grande *puissance*. Notre voisin est *indigent*, c'est vrai ; mais il n'est ni *négligent* ni *imprévoyant*, comme vous paraissent le supposer. Votre camarade doit ses succès aux soins *obligeants* de son tuteur. J'aime beaucoup ce travail, il est très *intéressant*, mais un peu *fatigant*¹ pour moi. Nous subissons habituellement l'*influence* du milieu où nous vivons. Ce qui est *important* pour vous dans une telle *circonstance*, c'est que vous agissiez *intelligemment* et avec beaucoup de *prudence*. Ces deux récits sont très *captivants*, quoique bien *différents* au point de vue du style. Obéissez *constamment* à la voix de votre conscience.

IX. COMPOSITION.

On emploie parfois, comme préfixes, dans la composition des mots, les adverbes suivants :

1^o français : *bien, mal ou man, non, demi, mi* avant.

2^o latins : *més, mé, mes* (mal) ; *bis, bi* (deux fois) ; *in, im, il, ir* (ne pas) ; *hémi*, (demi) ; *archi*, (au-dessus) : *vice* (au-dessous).

a) Groupez les composés suivants par familles d'après les préfixes : *bien, mal, man, non, demi, mi, avant*.

Nonchalant, maugréer, milieu, avant-garde, demi-mesure, non-réussite, bien-séance, midi, non-sens, demi-mètre, malhonnête, demi-litre, bienveillant, bien-fait, mi-août, malfaisant, maudire, avant-hier, maltraiter, avant-coureur, bien-facture, avant-propos, mi-carême, demi-heure, non-activité, malpropre.

a) *bien* : bienséance, bienveillant, bienfait, bienfacture. *Mal* : malhonnête, malfaisant, maltraiter, malpropre, etc.

b) Trouvez trois composés au moyen des préfixes *més, mé, (mes)* ; *bis, bi* ; *in, im, il, ir* ; *hémi, archi, vice* :

b) *més* : mésaventure, mésalliance, mésuser ;

mé : (mes) médire, mépriser, messeoir ;

bis : biscuit, bisaïeul, biscornu.

bi : bipède, biman, bimensuel ;

in : incomplet, inhabile, innombrable² ;

im : immobile, immoralité, immortel ;

il : illégal, illogique, illettré ;

¹ Remarque importante. Le son *ga* ne s'écrit jamais avec un *u* dans les substantifs et dans les adjectifs. Ex. : *prolongation, navigable, intrigant, conjugaison*, etc.

Ce n'est que dans les temps des verbes en *guer* que le *g* reste suivi de l'*u* du radical, même devant la lettre *a*. On écrit : *Il navigua, tu intriguais, nous distinguâmes, en ma fatiguant*, etc.

² Ne pas confondre ce préfixe *in* avec celui qui signifie *en*, comme dans les mots *induire, ingérer*, etc.

Les élèves comprendront facilement ainsi la différence d'orthographe entre *innombrable, innover*, et *inutile, inédit*, etc.

ir : irrégulier, irresponsable, irrévérencieux ;
hèmi : hémistiche, hémisphère, hémicycle ;
archi : archiduc, archiprêtre, archiépiscopat ;
vice : vice-président, vice-consul, vice-amiral.

X.

a) La famille du mot *sens*, ainsi que les composés des mots *cours* et *culture* seront dictés aux élèves, qui en feront ensuite une étude spéciale au double point de vue de l'orthographe et de la signification.

Sens ; sensé, seusement, sensation, sensationnel, sensible, sensibilité, sensiblerie, sensiblement, sensitive, insensé, insensible, insensibilité, insensiblement — sentir, sentiment, consentir, pressentir, ressentir, consentement, pressentiment, ressentiment.

Cours : discours, parcours, recours, secours, concours, décours¹.

Culture : agriculture, apiculture, arboriculture, horticulture, pisciculture, sériciculture, viticulture.

b) Trouvez les familles des doubles radicaux suivants : *cinq*, (latin : *quinque*) ; *raison* (*rationis*) *pied* (*pedis*) ; *marchand* (*merxis*).

Cinq : cinquième, cinquante, cinquièmement, cinquantaîne, cinquantième.

Quinque : quint, quinte, quinteux, quine, quinze, quinzaine, quinzième, quin-conce, quinquennal, quintessence, quintuple, quintidi.

Raison : raisonner, raisonnable, raisonnablement, raisonneur, raisonnement, déraison, déraisonner, déraisonnable, déraisonnablement.

Rationis : ration, rationnel, rationalisme, rationaliste, rationnellement.

Pied : piédestal, trépied, pied-à-terre, piéton, piétiner, empiéter, empiètement².

Pedis : pédestre, pédestrement, pédale, pédicule, pédicure, pédoncule, bipède, quadrupède, palmipède, solipède, vélocipède, expédier, expédient, expéditif, expédition.

Marchand : marché, mancher, marchandise, marchand, marchandage.

Merxis : mercier, mercerie, mercenaire, mercantile, Mercure (dieu du commerce) mercuriale, commerce, commercer, commerçant, commercial.

XI.

Les noms féminins terminés par *eur* ne prennent pas d'*e* final ; ils sont très nombreux. Les élèves leur donnent souvent, on le comprend, la forme féminine, surtout au pluriel.

Il faut excepter *heure* et *demeure* qui ont un *e*, ainsi que les noms masculins *leur*, *beurre* et *babeurre* qui se terminent par *eur*.

Quatrième dictée.

Les trois dimensions d'un corps sont la *longueur*, la *largeur* et la *hauteur* ; cette dernière s'appelle aussi *épaisseur* ou *profondeur*. Les *liqueurs* fortes sont

¹ *Cours* et tous ses composés se terminent par une *s*, tandis qu'on écrit *la cour* (du roi, de la maison) sans *s*.

² Le *d* de *pied* se change en *t* dans la plupart des dérivés ; ce changement se produit aussi avec d'autres primitifs : Ex. : *attention* (de *ad* et *tendere*) etc. Mais le plus souvent le *d* est remplacé par une *s* : Ex. : *mordre*, le *mors*, *morsure* ; *tondre*, *tonsure* ; *tordre*, *extorsion* ; *tendre*, *extension*, etc.

généralement nuisibles. La *demeure* des rois porte le nom de palais. Nous avons cueilli dans notre course quantité de *fleurs* aux plus belles *couleurs*. La journée de huit *heures* est l'idéal de beaucoup d'ouvriers. La *peur* est mauvaise conseillère. Tu mangeras ton pain à la *sueur* de ton visage. Ces naufragés ont souffert toutes les *horreurs* de la faim et de la soif. La *fraîcheur* des forêts est agréable en été. Ces calculs contiennent plusieurs *erreurs*. Un tel procédé n'est qu'un *leurre*, je vous en avertis. Que de *frayeurs* nous avons eues en traversant le lac! Ne soyons jamais de mauvaise *humeur*. La *lenteur* de la tortue est proverbiale. On appelle *babeurre* la *liqueur* sereuse que laisse le lait quand sa partie grasse a été convertie en *beurre*.

A. G.

LETTRES FAMILIÈRES (Suite).

19. Lettre à un instituteur.

Pour lui demander un certificat de capacité et de bonne conduite.

R..., le 15 juillet 1910.

A Monsieur J. Favre, instituteur

à S.....

Monsieur,

Je me suis présenté dernièrement dans la maison Manuel, denrées coloniales, à Lausanne, afin de solliciter l'emploi de comptable, actuellement vacant, dans cet important établissement de commerce. J'ai quelque chance de l'obtenir, à condition que je puisse produire un certificat de capacité et de bonne conduite. j'ose donc vous prier de bien vouloir m'en délivrer un, si vous jugez toutefois que je l'aie mérité par mon travail et ma conduite dans votre classe.

Je profite de l'occasion que j'ai de vous écrire pour vous remercier encore, et bien vivement, de toute la peine que vous vous êtes donnée pour faire de moi un jeune homme moral et intelligent. Si je suis aujourd'hui capable de gagner honorablement ma vie et celle de mes vieux parents, je n'oublie point que je vous le dois en grande partie. Je vous en reste pour toujours reconnaissant.

Dans l'attente du certificat désiré, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Votre ancien élève

Henri M.....

20. Lettre d'un instituteur.

A l'un de ses élèves; lettre accompagnée d'un certificat.

N....., le 20 juillet 1910.

Mon cher Henri,

Je me fais un véritable plaisir de t'expédier le certificat que tu m'as demandé; je le joins à ma lettre et espère qu'il arrivera assez tôt et te rendra possible l'obtention de la place désirée. Tu as été l'un de mes meilleurs élèves, celui dont je conserve le plus excellent souvenir; je me souviens de ta docilité, de ton intelligence et de ton application au travail. Je suis prêt, en toute occasion, à te décerner un témoignage de mon estime et de mon affection.

Je te remercie également des sentiments de reconnaissance que tu m'as exprimés dans ta lettre. J'en ai été très touché et souhaiterais que tous mes élèves

puissent te ressembler sur ce point : j'ai souvent rencontré l'indifférence, l'oubli et l'ingratitude au cours de ma carrière.

Au revoir, mon cher Henri. Reste toujours un honnête jeune homme, sois laborieux et bon, afin de faire la joie de tes parents et celle de ton maître.

Je te serre cordialement la main.

J. FAVRE, instit.

21. Certificat.

Décerné par un instituteur à l'un de ses anciens élèves.

Henri M.... a fréquenté la classe que je dirige durant cinq années, soit pendant la période avril 1903-avril 1908. Il s'y est fait remarquer par sa vive intelligence, son application et son heureux caractère. Je n'ai pas eu à lui adresser de réprimandes ni à lui infliger de punitions fréquentes. Cet élève, bien doué sous tous les rapports, m'a paru particulièrement apte aux branches dites commerciales : correspondance, comptabilité, tenue des livres, etc. Je le crois parfaitement capable de remplir une place de comptable, caissier ou tout autre emploi analogue. En outre, son honorabilité et celle de sa famille le rendent digne de la confiance de ceux qui voudront bien lui accorder une situation dans leurs bureaux ou magasins.

Ayant conservé à mon ancien élève mon estime et mon affection, je me fais un plaisir de lui délivrer l'attestation que voici.

N...., le 20 juillet 1910.

J. FAVRE, inst.

(C. ALLAZ-ALLAZ.)

LA PONCTUATION

Dans les vers suivants, indiquez les divers signes de ponctuation qu'il faut employer.

Le buisson et la rose (point)

(guillem.) Comment (point d'exc.) déjà sur le retour (virg.)

Ce matin même (virg.) à peine éclore (virg.)

Pauvre fleur (virg.) tu ne vis qu'un jour (exc.)

Disait le buisson à la rose (point.)

(tiret.) Je n'ai pas vécu sans honneur (virg.)

Un parfum me métamorphose (point virg.)

Je laisse après moi bonne odeur (point virg.)

Puis je regretter quelque chose (point d'int guillem.)

LE BAILLY.

Copier le morceau suivant en ajoutant les virgules.

Les oiseaux.

C'est le mois d'avril à Paris. Les bourgeons éclatent les fleurs éclosent les feuilles poussent. Mille petits cris joyeux s'échappent des arbres de nos jardins qui ont presque autant d'oiseaux que de feuilles. On travaille on construit on se presse on se hâte on voltige on se querelle on se bat on y va du bec on y va des pattes les uns en sont pour leurs plumes les autres pour le brin de mousse ou le

fêtu de paille qu'ils avaient apporté de loin. C'est la guerre c'est le bonheur c'est l'effervescence de la vie et l'ivresse de liberté.

Les oiseaux. Corrigé.

C'est le mois d'avril à Paris. Les bourgeons éclatent, les fleurs éclosent, les feuilles poussent. Mille petits cris joyeux s'échappent des arbres de nos forêts, qui ont presque autant d'oiseaux que de feuilles. On travaille, on construit, on se presse, on se hâte, on voltige, on se querelle, on se bat, on y va du bec, on y va des pattes ; les uns en sont pour leurs plumes, les autres pour le brin de mousse ou le fêtu de paille qu'ils avaient apporté de loin. C'est la guerre, c'est le bonheur, c'est l'effervescence de la vie et l'ivresse de la liberté.

Questions : Que signifie fêtu, effervescence. Donnez des noms dérivés des verbes pousser, échapper, travailler, construire, presser, voltiger, quereller, battre, aller.

Décomposez en ses propositions la deuxième phrase.

Réponses : Un fêtu est un brin de paille ; effervescence : extrême vivacité, ardeur vive et passagère.

Pousser, poussée ; échapper, échappée ; échappement ; travailler, travail ; construire, construction, constructeur ; presser, presse ; voltiger, voltige ; quereller, querelle, querelleur ; battre, battue ; battement ; aller, allée.

Propositions de la deuxième phrase :

Les bourgeons éclatent, prop. : princ.

Les fleurs éclosent » »

Les feuilles poussent » »

Copiez le morceau suivant en plaçant les points où le sens l'exige et en mettant des majuscules.

Les crabes.

Grands, robustes, pleins de ruse, les crabes ou cancrs sont un peuple de combat ils ont si bien l'instinct de la guerre, qu'ils savent employer jusqu'au bruit pour effrayer leurs ennemis en attitude menaçante ils vont au combat les tenailles hautes en faisant craquer leurs pinces dès qu'ils se sentent forts, ils attaquent, ils mangent les vivants et les morts on conte qu'en une île déserte, ils mangèrent plusieurs marins anglais, assaillis, accablés de leurs grouillantes légions.

Le crabe minime et sauteur, qu'on prendrait pour un insecte, occupe les plages sablonneuses, habite dessous, qu'un naufrage jette en quantité des méduses ou autres corps, vous voyez le sable onduler, se mouvoir, puis se couvrir d'une nuée de ces croque-morts, qui *fourmillants*, *sautillants*, approprient gaiement la plage, s'efforçant de balayer tout entre deux marées.

D'après MICHELET.

Corrigé : Les points doivent être placés après combat ; ennemis ; pinces ; morts ; dessous.

EXERCICES

Faites entrer dans deux phrases marée et marais, fourmiller et fourmilier.

Donnez cinq noms composés comme croque-mort (verbe et nom). Indiquez la

règle concernant ces noms-là. Trouvez un synonyme à effrayer, ennemis, marins, légions.

Conjuguez à l'impératif présent, au passé défini et au passé indéfini les verbes savent, vont, prendrait, se mouvoir, se couvrir.

Réponses : I. Le sel marin est recueilli dans les marais salants ; la marée est presque inappréciable dans la mer Méditerranée.

Je sentais mes jambes fourmiller. Le fourmilier est un quadrupède d'Amérique.

II. Noms composés d'un verbe et d'un nom : prête-nom ; serre-frein ; cure-dent ; tire-bouchon ; compte-goutte.

III. Effrayer, épouvanter ; ennemis, adversaires ; marins, matelots ; légion, multitude.

IV. Conjugaison : savant, je sais, nous savons, etc., je sus, nous sûmes, etc., j'ai su, nous avons su, etc., etc

C. FAILLETTAZ.

Paysage hollandais.

Les vaches, uniformément noires et blanches, allant à pas comptés dans l'herbe très verte, paissent. Une barque passe lente et paresseuse, halée sur la berge par une jument qui semble plongée dans quelque rêverie philosophique. Les fermes aux toits pointus dorment, opulentes ou chétives, sous le berceau vert des arbres protecteurs. Sur le canal, le soleil sourit et le nuage mire ses profondeurs grises. Un grand silence enveloppe les choses, que trouble parfois le bêlement d'un mouton.

Le bateau continue sa marche. Le paysage se simplifie et se concentre. Plus de route, plus d'arbres ; rien que le canal, et, des deux côtés, des polders recouverts par les eaux, sur lesquelles on voit filer, blanches ou rougeâtres, à ras du sol, les voiles des barques légères. Sur un petit canot une femme est seule qui rame avec de longues rames minces, peintes en bleu ; un grand radeau couvert de foin passe, remorqué par un petit vapeur qui jette un coup de sifflet strident ; les roseaux sur les deux rives baissent la tête, comme alanguis par la chaleur de midi ; à un détour du canal une ville profile le clocher pittoresque de sa vieille église,

(*Croquis de route*).

Gaspard Vallette.

Vocabulaire. — Le paysage, hollandais, uniformément, paitre, haler, la berge, philosophique, opulent, chétif, envelopper, se simplifier, le polder, rougeâtre, remorquer, strident, alanguie, profiler, pittoresque.

Faire remarquer aux élèves les deux homonymes : *haler* qui s'écrit sans circonflexe et signifie tirer à soi à l'aide d'un cordage et *hâler* qui prend l'accent circonflexe et veut dire brunir le teint par l'action du soleil.

Exercices de Grammaire. — Faire lire ou écrire la dictée en mettant les verbes à l'imparfait de l'indicatif, au passé défini, au futur ou au conditionnel présent.

Faire trouver les substantifs, déterminatifs, qualificatifs et verbes de la dictée. Tout le morceau peut servir d'exercice d'analyse logique.

P. Chapuis.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTRICES. — **Bavois :** fr. 1000, plus logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 28 juin.

Collèges communaux

BEX : Une place de maîtresse secondaire au Collège mixte de Bex est mise au concours.

Branches d'enseignement : Anglais dans les trois premières classes, histoire, géographie, arithmétique, dessin et écriture dans les 3^e et 4^e classes.

Un échange de leçons pourra être autorisé.

Obligations légales.

Traitement : 2000 fr. par an.

Entrée en fonctions le 22 août 1910.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitae**, au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^e service, jusqu'au 30 juin 1910, à 6 h. du soir

Collège classique cantonal

Les examens du Collège classique cantonal commenceront.

Vendredi 1^{er} juillet, à 7 h. pour la première classe ; **Vendredi 8 juillet**, à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes ; **Samedi 9 juillet**, à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans la sixième classe. Age requis : 10 ans, révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions du **25 au 30 juin** au soir.

Présenter : extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures.

Si le besoin s'en fait sentir, des cours de raccordement seront organisés pour les élèves qui commenceraient un peu tard les études classiques. — Finance : 50 fr. au maximum par trimestre. Examens : **Vendredi, 8 juillet, à 7 h.**

Ouverture de l'année scolaire 1910-1911 : **mardi 13 septembre, à 2 h.**

Un congé est accordé aux maîtres de sciences naturelles, membres de la Société vaudoise, qui désirent prendre part à l'assemblée annuelle du 18 juin, à Lavey-les-Bains.

GYMNASSE CLASSIQUE

Baccalauréat ès lettres

(Session de juillet 1910)*

Inscription des candidats : **Samedi, 2 juillet**, à 2 heures :

Début des examens : **Lundi, 4 juillet**, à 7 heures du matin.

NOMINATION

Dans sa séance du 6 juin 1910, le Conseil d'Etat a nommé : M. Giovanni STUBBE, en qualité de maître d'italien au gymnase et collège scientifiques, à Lausanne, à titre définitif.

MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10⁰ | aux membres de la
0 | **S. P. V**

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans
majoration pour escompte spécial.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE **LUCERNE „Wallhall”**

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la gare
et du débarcadère.

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés.
Diners à 80 ct., 1 fr. 1 fr. 50 et 2 fr. — Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles,
désirée. H 2470 Lz.

Téléphone 896.

E. FROEHLICH.



BIENNE

Belle situation au pied du Jura. Lac de Bienne- Ile de St-Pierre. Gorges pittoresques du Taubenloch. Bureau officiel de renseignements.

BIENNE

Bielerhof, Couronne
— — — — Croix-Blanche

HOTELS

Victoria — Central — Ours
— — — — National — — —

Buffet de la Gare
Café Viennois — —

RESTAURANTS

Rüschli, Augustiner
bräu, Café Français

— **Restaurant des Gorges, Taubenloch** —

- Stations climatériques sur Bienne -

MACOLIN & EVILARD

(900 mètres)

(700 mètres)

Deux funiculaires. Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes. Promenades superbes dans forêts étendues. Grands locaux et places de jeux pr sociétés et écoles.

Macolin : Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs. Hôtel et Pension Widmer. — — —

Evilard : Kurhaus „Aux Trois Sapins“ avec restauration sous les allées ombragées. Hôtel Beau-site avec grand jardin.
Restaurant de la Gare. (H 979 U) 53767



VALLÉE DE JOUX

COURSES SCOLAIRES

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

	Vêtements confectionnés et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS	
J. RATHGEB-MOULIN Rue de Bourg, 20, Lausanne		
	Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises. Draperie et Nouveautés pour Robes. Linoléums. Trousseaux complets.	

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

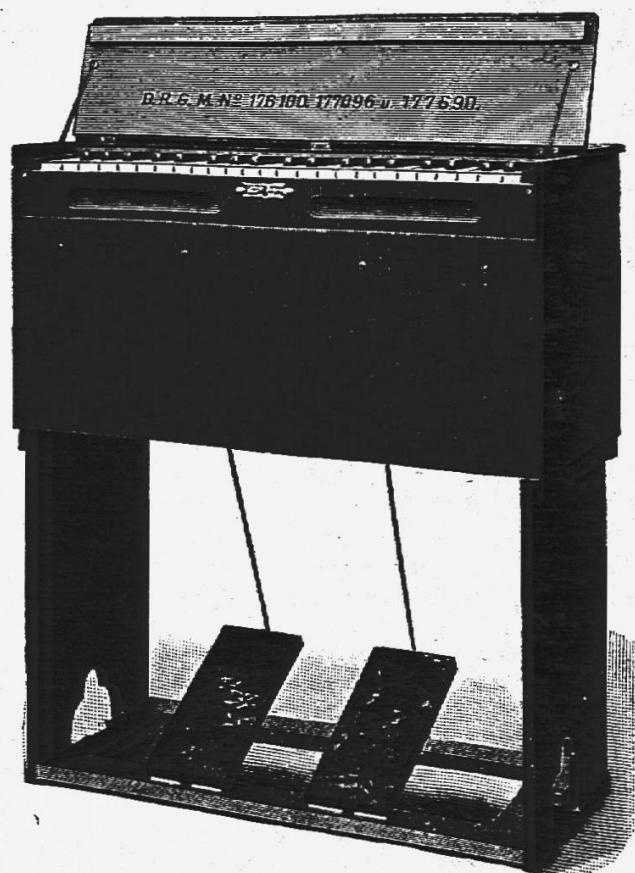
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S. A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N° 25

LAUSANNE — 25 Juin 1910.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIEUSE·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

Manuels scolaires

Adoptés par le Département de l'Instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

André Corbaz.	Exercices et problèmes d'arithmétique	
	1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	— 70
	» livre du maître	1 —
	2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	— 90
	» livre du maître	1 40
	3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1 20
	» livre du maître	1 80
	Calcul mental	1 75
	Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1 50
	Solutions de géométrie	— 50
A. Charrey.	Livre de lecture, 3^{me} édition	1 80
A. Gavard.	» »	2 —
A. Lescaze.	Premières leçons d'allemand	— 75
	Manuel pratique de langue allemande, 1^{re} partie	
	6 ^{me} édition	1 50
	Manuel pratique de langue allemande, 2^{me} partie, 4^{me} édition	3 —
	Lehrbuch für den Unterricht in der deutsche Sprache, 1^{re} partie	1 40
	» » » 2 ^{me} partie	1 50
	Lehr-und Lesebuch 3 ^{me} partie	1 50
M. Duchosal.	Notions élémentaires d'instruction civique,	
	édition complète	— 65
	édition réduite	— 40
A. Schütz.	Leçons et récits d'histoire suisse. Nombreuses illustrations et cartes en couleurs	2 —
J. Denis.	Manuel d'enseignement antialcoolique.	
	80 illustrations et 8 planches en couleurs	2 —
J. A. Clift.	Manuel du Petit solfège	— 95
W. Plud'hun	Parlons français, 16^{me} mille	1 —
	Comment prononcer le français	— 50
A. Thomas.	Histoire sainte	— 65
F. Guillermet.	Pourquoi pas ? essayons. Manuel antialcoolique	
	broché 1 50 relié	2 75
A. Malsch.	Les Fables de La Fontaine, édition annotée	1 50
M. Juge.	Notions de sciences physiques, cartonné	2 90
H. Estienne.	Pour les tout petits, poésies illustrées, 4 ^{me} édition	2 —

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.



Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.



Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND - BERTHE * 8, rue Centrale, 8
LAUSANNE

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — Petite **orfèvrerie** à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

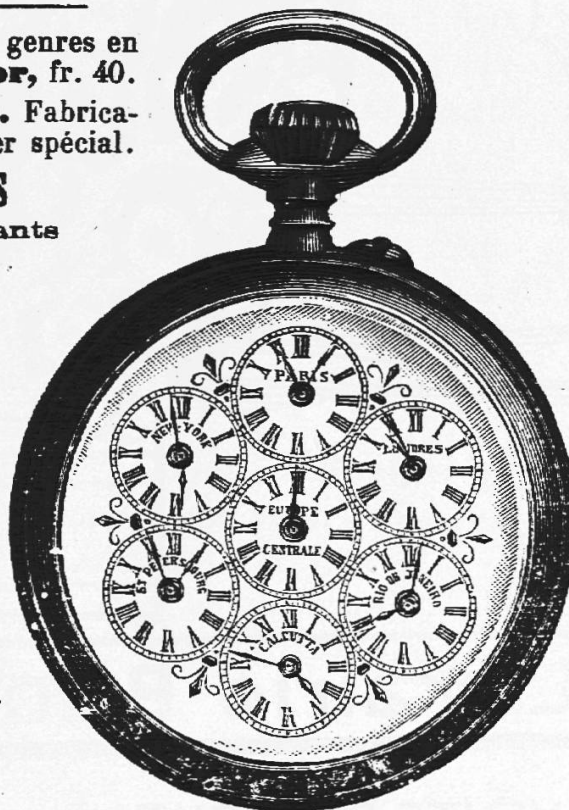
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.



Une révolution dans la librairie romande.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres *écrivains romands*, tel est le but de cette collection.

2 Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes, contiendra la
matière d'un grand roman complet.

Demandez les N^{os} parus :

N^o 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise

N^o 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.

N^o 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N^o 4 **L. Favre.** Jean des Paniers.

N^o 5 **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.

N^o 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N^o 7 **M^{me} de Montolieu.** Les Châteaux suisses



60 cts.

Librairie **PAYOT & C^{ie}** Lausanne

EN VENTE PARTOUT ! et dans toutes les librairies, kiosques, magasins, etc., etc.